

COMMUNE DE VACHERESSE
74360

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° DEL2024_058

~~~~~

**SEANCE DU 12 JUILLET 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le douze juillet à 19 heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de VACHERESSE, sous la présidence de Monsieur Jean TUPIN-BRON, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 14

Nombre de votants : 14

Date de convocation du conseil municipal : 8 juillet 2024

**PRESENTS :** TUPIN-BRON Jean, DORIGO Rebecca, MARTIN Françoise, PETIT-JEAN Aurélien, TAGAND François, MOTTIEZ Adrien, CHAPERON Virginie, QUESTROY Claudine, MOTTIEZ Emmanuel, ROBERT Nicolas, PAREYT Alexandre, BACQUET Fantine

**ABSENTS EXCUSES :** DURIN Frédéric (pouvoir à TUPIN-BRON Jean), RATEL Aurélie (pouvoir à MARTIN Françoise)

Monsieur MOTTIEZ Adrien a été désigné comme secrétaire de séance.

|                                                  |
|--------------------------------------------------|
| <b>OBJET : DEMANDES DE SUBVENTIONS ANNUELLES</b> |
|--------------------------------------------------|

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal de la demande de subvention annuelle de l'école de musique Neige Soleil et de celle de l'association pour le ski de Vacheresse.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DECIDE** d'octroyer, pour l'année 2024, les subventions suivantes :

- ☞ Ecole de musique Neige Soleil : 5 500 €

- ☞ Association pour le ski de Vacheresse : 1 800 €

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.  
Pour extrait certifié conforme

Le Maire,  
Jean TUPIN-BRON



Acte rendu exécutoire  
après télétransmission en préfecture le  
et publication du

Le secrétaire de séance,  
Adrien MOTTIEZ

